

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Ministère chargé
de l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Transformation d'un chemin d'exploitation en une nouvelle voie pour desservir le futur centre de loisirs et la zone 1AU « secteur de la Charbonnière » sur la Commune de PANNES (45700)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE PANNES

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale LAURENT Dominique (le Maire)

RCS / SIRET

21450247800073

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Aménagement d'une voie d'une longueur de 125 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Travaux de réalisation d'une voie de 125 m de long, à partir de la rue des Pervenches, à l'emplacement du chemin d'exploitation n°25, sur la commune de Pannes :

- terrassements nécessaires pour la constitution de chaussée et passage des réseaux,
- construction des réseaux d'assainissement et réseaux divers,
- création de voirie (chaussée et trottoirs).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de desservir le futur centre de loisirs ainsi que le stationnement prévu pour ce centre de loisirs et l'école existante. A plus long terme cette voie servira d'accès à la zone 1 AU « secteur de la Charbonnière ».

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux comprendront :

- les terrassements, la création de la voirie et le passage des réseaux d'assainissement sur une durée de 3 mois.
- la réalisation d'un éclairage public sur une durée d'un mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voie projetée servira :

- dans un premier temps, d'accès au centre de loisirs et au stationnement prévu pour cet équipement et l'école du quartier (commune de Pannes – environs 3500 habitants),
- dans un deuxième temps de desserte de quartier lors du développement de la zone 1 AU « secteur de la Charbonnière ».

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Longueur de la voie	125 m environ
- largeur de la chaussée	5 m
- largeur du trottoir	2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Commune de PANNES (45700)

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 02° 42' 04 " 4 Lat. 48° 00' 03 " 7

Point d'arrivée : Long. 02° 41' 59 " 6 Lat. 48° 00' 01 " 5

Lieu-dit « Mercy »

Communes traversées : PANNES

Rue des Pervenches

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'un chemin d'exploitation

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement des zones UE et 1AU du Plan local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération montargoise et rives du Loing approuvé le 19.02.2009 et modifié le 25.03.2010 puis en mai 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Zone de répartition des eaux de la Beauce, du Cenomanien et Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les déblais provenant du terrassement de la voirie nouvelle seront évacués dans un centre de traitement adapté
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Apport de matériaux pour la construction de la voirie nouvelle
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Bruit généré par la circulation des véhicules sur la future voie.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐	☒	☐	Eclairage public de la voie
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les eaux pluviales de la voirie seront évacuées dans un bassin enterré avec rejet régulé dans le réseau d'eaux pluviales existant à proximité de l'opération. (le débit de fuite du rejet sera compatible avec la capacité du réseau existant)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Création d'une nouvelle aire de stationnement de 52 places en lieu et place du stationnement et du plateau EPS en enrobé existants entre la future voie et l'école Georges Braibant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact.

En effet, l'aménagement envisagé reste de taille modeste et ne devrait pas modifier la biodiversité actuelle. Il est situé à l'emplacement d'un chemin rural déjà en partie composé d'un revêtement imperméabilisé au niveau de l'emprise du projet.

De plus, la voie permettra d'accéder à une nouvelle aire de stationnement qui comprendra au moins 20% d'espaces verts (comme prévu au PLU) alors qu'actuellement cet espace déjà imperméabilisé contient très peu d'espace vert.

Département du Loiret
COMMUNE DE PAINNES
Lieu-dit "Mercy"

CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE
A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT
(Art. R.122-3 du code de l'environnement)

PLAN DE SITUATION

2

Index	Date	Elab par	Consulté par	Accepté par	Modifications / Observations
A	21.05.13	DM	EB	EB	



ECMO INGENIERIE

1, Rue Neveuville NEPCE
41100 PAINNES
Tel : 02.38.85.77.79
Fax : 02.38.85.11.28
moulay@ecmo.fr

DOSSIER :
E04128

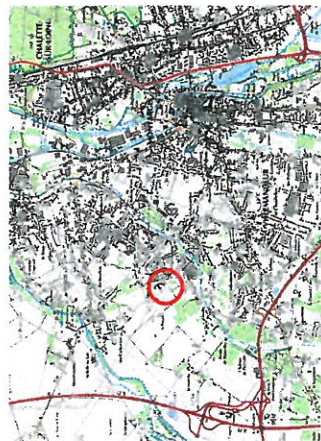
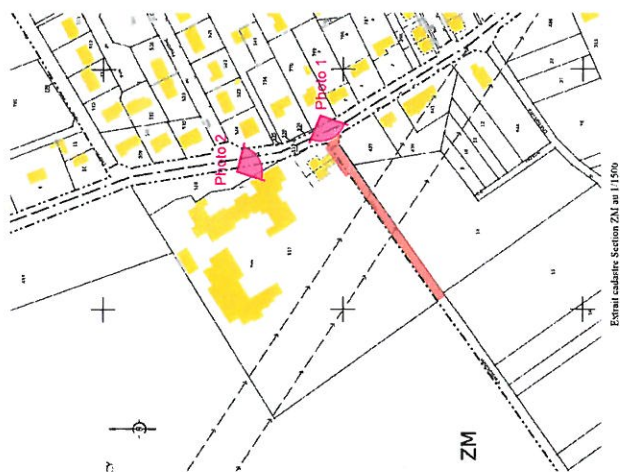


PHOTO N°1 - PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE



Photo - Août 2013

PHOTO N°2 - PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



Photo - Août 2013

